

AR SONER

ORGANE DE BODADEG AR SONERION

"TRAOU BREIZH A ZO HON TRAOU"

34^e ANNEE

N° 282

GWENGOLO
SEPTEMBRE
1984

Le Numéro : 6 F.

LE BAGAD KEMPER

~~~~~ Champion de Bretagne ~~~~~  
des Bagadoù 1984



*Un concours est achevé ... un autre s'annonce.*

Photo Kristian STERVINO

**Tous à Gourin le 30 septembre 1984 !**

*La tradition oblige, B.A.S. a renoué, l'an dernier, à la satisfaction générale avec le concours de sonneurs par couples, Braz et Koz, à Gourin.*

*Cette année, de nouveau, les sonneurs seront au rendez-vous pour animer, près de la chapelle Sant-Herve, dans ce cadre champêtre qui sied si bien à cette manifestation, le concours de sonneurs par couples.*

*La musique bretonne de qualité, que recherchent les connaisseurs, se fera de nouveau apprécier. Nous le souhaitons vivement. Prenez date !*

## CONCOURS ET CONCERTS AU FESTIVAL DE CORNOUAILLE



Photo Kristian STERVINO



Photo Kristian STERVINO

Bodadeg ar Sonerion, en accord avec le Comité du Festival de Cornouaille, a apporté son concours plein et entier à cette manifestation. Pour la deuxième année consécutive, a eu lieu une journée entièrement consacrée aux bagadoù et aux solistes de musiques bretonne et écossaise.

La journée devait débiter par le concours de solistes braz. Les résultats furent sans surprise car les lauréats avaient pour noms : Pascal Guingo, Hubert Raud, des musiciens confirmés et très habitués à ce genre de concours. On notera au passage la brillante interprétation de l'écossais George Marc Neil qui remporta le concours de musiques ... écossaises.

Le concours réservé aux jeunes fut, lui aussi, très apprécié et prouva, si cela est encore nécessaire, le travail réalisé dans les groupes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégories.

Très bonne tenue également du concours «couple braz». Là aussi peu de surprise car la plume de paon revint au couple Becker - Raud.

Si les concours «Braz» remportèrent donc un vif succès devant un public de plus en plus nombreux, il n'en va pas de même pour les «Koz» étrangement absents lors de cette journée. Heureusement, la qualité était au rendez-vous et le premier prix fut attribué au couple Crépillon - Le Bigot.

Les batteurs émigrèrent, eux, sur une place voisine, de cachet méridional, bordée d'arbres et à l'ombre desquels se présentèrent les candidats, guère plus nombreux que l'année précédente.

Un seul ensemble se présentait, celui d'Ergué-Armel. Les batteurs, dont la technique s'affirme au fil des mois, méritent assurément leur place en 3<sup>e</sup> catégorie. C'est à un concours de solistes très local que nous avons assisté ensuite car, en effet, seul Tanguy Bodin de Questembert faisait partie d'un bagad hors-Finistère. Cela prouve aux organisateurs qu'il leur faudra faire encore beaucoup de bruit autour de ces

concours pour bénéficier de la participation de tous les groupes, et rendre ainsi la compétition plus ouverte. Seul point d'originalité, la prestation de Dominique Molard en musique bretonne, qui se faisait accompagné, non pas par une cornemuse, mais par une bombarde et ... un saxophone.

Mais indiscutablement, le point fort de cette journée était le concert des bagadoù en fin d'après-midi. Martial Pézenec, Président de B.A.S., présent tout au long de cette journée, regrettait un peu la plage horaire que le Festival donne à ce concert.

Une réunion devrait avoir lieu prochainement entre B.A.S. et le Festival de Cornouaille pour trouver une solution pour ce concert que Martial Pézenec considère comme le plus important en Bretagne. Pendant deux heures, se sont succédés sur scène, les bagadoù de Brie, Quimper, Quimperlé, Saint-Malo et Vannes, avant que ne soient distribués les prix aux lauréats des différents concours.



Photo Christian LAUTREDOU



Photo Christian LAUTREDOU

AR SONER

3

## Les Résultats complets du Championnat National des Bagadoù 84



Photo Kristian STERVINO

### PREMIERE CATEGORIE

#### Composition du Jury :

Ensemble : Alain TROVEL, Gaby KERDONCUFF

Biniou : Tanguy ALLAIN, Jean-Yves MAGRE

Responsables B.A.S. : Robert MARIE, André QUERE

Bombardes : Jean-Paul GUEGAN, Josick ALLOT

Batterie : Guy SAVINA, Yann-Fanch LE MERDY

| NOMS<br>DES<br>GROUPEs | Ensembles (2) |      |           | Biniou |    | Bomb. |      | Batterie |      | Total | Moyen. | Class. | Vannes | Lorient<br>x 2 | Moyen.<br>Général | Class.<br>Final |    |
|------------------------|---------------|------|-----------|--------|----|-------|------|----------|------|-------|--------|--------|--------|----------------|-------------------|-----------------|----|
|                        | 1             | 2    | Total x 2 | 1      | 2  | 1     | 2    | 1        | 2    |       |        |        |        |                |                   |                 |    |
| VANNES                 | 15,0          | 15,0 | 30,0      | 60     | 16 | 14,5  | 18,5 | 18,0     | 14,5 | 16,0  | 157,5  | 15,75  | 4*     | 15,50          | 15,75             | 15,66           | 4* |
| AURAY                  | 18,0          | 18   | 36,0      | 72     | 17 | 16,5  | 17,0 | 15,5     | 14,0 | 17,0  | 169,0  | 16,90  | 2*     | 16,10          | 16,90             | 16,63           | 2* |
| LOCOAL<br>MENDON       | 16,0          | 15   | 31,0      | 62     | 14 | 13,5  | 16,5 | 14,0     | 14,0 | 18,5  | 152,5  | 15,25  | 5*     | 14,15          | 15,25             | 14,88           | 6* |
| QUIMPERLE              | 16,5          | 16   | 32,5      | 65     | 15 | 14,0  | 17,5 | 16,5     | 14,0 | 18,5  | 160,5  | 16,05  | 3*     | 15,10          | 16,05             | 15,73           | 3* |
| ST-MALO                | 14,5          | 16   | 30,5      | 61     | 14 | 13,5  | 15,0 | 14,5     | 15,5 | 17,5  | 151,0  | 15,10  | 6*     | 14,75          | 15,10             | 14,95           | 5* |
| QUIMPER                | 18,0          | 17   | 35,0      | 70     | 17 | 17,0  | 17,5 | 15,5     | 17,5 | 19,5  | 174,0  | 17,40  | 1*     | 16,20          | 17,40             | 17,00           | 1* |



Photo Kristian STERVINO

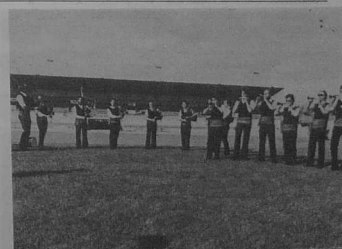


Photo Kristian STERVINO

## DEUXIEME CATEGORIE

## Composition du Jury :

Ensemble : Pascal RODE

Binlou : Bruno BOSSIS, Pascal GUINGO

Responsables B.A.S. : Jean CADIC

Bombardes : Hervé DE JACQUELOT, Georges BOTUHA

Batterie :

Questembert accède à la 1<sup>re</sup> catégorie.

| NOMS<br>DES<br>GROUPE | Ensembles (2) |       |           | Binlou |      | Bomb. |      | Batterie |      | Total | Moyen. | Class. | Vannes          | Lorient<br>x 2 | Moyen.<br>Général | Class.<br>Final |
|-----------------------|---------------|-------|-----------|--------|------|-------|------|----------|------|-------|--------|--------|-----------------|----------------|-------------------|-----------------|
|                       | 1             | 2     | Total x 2 | 1      | 2    | 1     | 2    | 1        | 2    |       |        |        |                 |                |                   |                 |
| Pontivy               | 15            | 14,75 | 29,75     | 59     | 14,5 | 13    | 16   | 16,0     | 13,5 | 13,5  | 146    | 14,60  | 2 <sup>e</sup>  | 15,09          | 14,60             | 2 <sup>e</sup>  |
| Questembert           | 17            | 16,75 | 33,75     | 67     | 17,0 | 17    | 15,5 | 15       | 17,0 | 17,0  | 166    | 16,60  | 1 <sup>re</sup> | 16,33          | 16,60             | 1 <sup>re</sup> |

## TROISIEME CATEGORIE

## Composition du Jury :

Ensemble : Raoul TALLEC, Youenn LE BIHAN

Binlou : Rémi HERGAULT, Eric RICHARD

Responsables B.A.S. : André RENARD, Lucien BODIN

Bombardes : Jean-Paul GOASGUEN, Yves LEFEBVRE

Batterie : Philippe SIMON, Tanguy BODIN

St-Pol de Léon et Clichy accèdent à la 2<sup>e</sup> Catégorie.

| NOMS<br>DES<br>GROUPE  | Ensembles (2) |      |           | Binlou |      | Bomb. |      | Batterie |      | Total | Moyen. | Class.         | Vannes          | Lorient<br>x 2 | Moyen.<br>Général | Class.<br>Final |
|------------------------|---------------|------|-----------|--------|------|-------|------|----------|------|-------|--------|----------------|-----------------|----------------|-------------------|-----------------|
|                        | 1             | 2    | Total x 2 | 1      | 2    | 1     | 2    | 1        | 2    |       |        |                |                 |                |                   |                 |
| POMMERIT<br>La VICOMTE | 14,0          | 13,5 | 27,5      | 55     | 14,5 | 14,5  | 14,5 | 13,0     | 13,0 | 139,0 | 13,90  | 5 <sup>e</sup> | 13,20           | 13,90          | 13,90             | 5 <sup>e</sup>  |
| LORIENT                | 15,0          | 14,5 | 29,5      | 59     | 15,0 | 15,0  | 16,0 | 16,0     | 15,0 | 15,0  | 151,0  | 15,10          | 4 <sup>e</sup>  | 15,40          | 15,10             | 3 <sup>e</sup>  |
| ST-PATRICK             | 15,0          | 15,0 | 30,0      | 60     | 16,0 | 16,0  | 15,0 | 15,0     | —    | 122,0 | —      | N-Cl           | 14,75           | —              | —                 | N-Cl            |
| MOULIN<br>VERT         | 15,5          | 15,5 | 31,0      | 62     | 15,5 | 15,5  | 14,0 | 14,0     | 16,5 | 16,5  | 154,0  | 15,40          | 3 <sup>e</sup>  | 14,15          | 15,40             | 4 <sup>e</sup>  |
| CLICHY                 | 16,0          | 16,0 | 32,0      | 64     | 16,5 | 16,5  | 16,0 | 16,0     | 15,5 | 15,5  | 160,0  | 16,00          | 2 <sup>e</sup>  | 16,95          | 16,00             | 2 <sup>e</sup>  |
| ST-POL<br>DE LEON      | 17,0          | 17,0 | 34,0      | 68     | 16,5 | 16,5  | 18,0 | 18,0     | 15,5 | 15,0  | 167,5  | 16,75          | 1 <sup>re</sup> | 16,05          | 16,75             | 1 <sup>re</sup> |

## QUATRIEME CATEGORIE

## Composition du Jury :

Ensemble : Briak LOYAN, Michel LE ROL

Binlou : Jean-Luc LE MOIGN, Michel DROUAL

Responsables B.A.S. : Robert MARIE, Roger LE GUELLEC

Bombardes : Joël CLEMENT, Fanch PENNEC

Batterie : Pascal RAPHALEN

Les groupes suivants accèdent à la 3<sup>e</sup> catégorie :

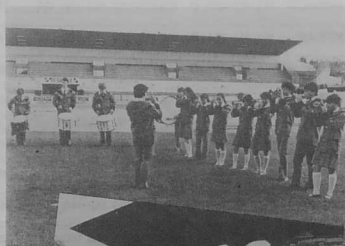
Le Faouët - Ergué-Armel - Saint-Nazaire - Vire - Beuzec.

Photos Kristian STERVINO

| NOMS<br>DES<br>GROUPEs | Ensembles (2) |      |           | Binlou |      | Bomb. |      | Batterie |      | Total | Moyen. | Class. |                 |
|------------------------|---------------|------|-----------|--------|------|-------|------|----------|------|-------|--------|--------|-----------------|
|                        | 1             | 2    | Total x 2 | 1      | 2    | 1     | 2    | 1        | 2    |       |        |        |                 |
| BANNALEC               | 15,5          | 15,0 | 30,5      | 61     | 12,0 | 12,50 | 16,5 | 16,0     | 13,0 | 13,0  | 144,00 | 15,40  | 7 <sup>e</sup>  |
| MORLAIX                | 14,5          | 14,5 | 29,0      | 56     | 18,0 | 18,00 | 12,0 | 12,0     | 11,0 | 11,0  | 140,00 | 15,00  | 9 <sup>e</sup>  |
| VIRE                   | 16,0          | 16,0 | 32,0      | 64     | 15,5 | 15,50 | 15,0 | 15,5     | 14,0 | 14,0  | 153,50 | 16,35  | 4 <sup>e</sup>  |
| ERGUE<br>ARMEL         | 16,0          | 16,5 | 32,5      | 65     | 15,0 | 15,00 | 14,0 | 14,5     | 16,0 | 16,0  | 155,50 | 16,55  | 2 <sup>e</sup>  |
| FONTA-<br>NEBLEAU      | 15,0          | 15,0 | 30,0      | 60     | 14,0 | 14,50 | 15,0 | 15,5     | 12,0 | 12,0  | 143,00 | 15,30  | 8 <sup>e</sup>  |
| ELVEN                  | 10,0          | 10,0 | 20,0      | 40     | 08,0 | 08,00 | 12,5 | 12,5     | 11,0 | 11,0  | 103,00 | 11,30  | 10 <sup>e</sup> |
| BEUZEC                 | 15,5          | 15,5 | 31,0      | 62     | 17,0 | 16,50 | 13,5 | 14,0     | 14,0 | 14,0  | 151,00 | 16,10  | 5 <sup>e</sup>  |
| LE FAOUET              | 15,5          | 16,5 | 32,0      | 64     | 15,5 | 15,50 | 17,5 | 17,5     | 14,0 | 14,0  | 158,00 | 16,80  | 1 <sup>re</sup> |
| ST-NAZAIRE             | 15,0          | 15,0 | 30,0      | 60     | 15,5 | 15,50 | 13,5 | 14,0     | 18,0 | 18,0  | 154,50 | 16,45  | 3 <sup>e</sup>  |
| LE SOURN               | 14,0          | 14,0 | 28,0      | 56     | 16,0 | 16,50 | 12,0 | 12,0     | 16,0 | 16,0  | 144,50 | 15,45  | 6 <sup>e</sup>  |
| GESTEL                 | 16,0          | 16,0 | 32,0      | 64     | 15,5 | 15,75 | 16,0 | 16,0     | 14,5 | 14,5  | 156,25 | 16,62  |                 |
| FOUGERES               | 8,0           | 8,0  | 16,0      | 32     | 10,0 | 10,00 | 13,5 | 11,0     | 10,0 | 10,0  | 96,50  | 10,65  | 11 <sup>e</sup> |



## CLIN D'OEIL SUR LE CHAMPIONNAT 84



PHOTOS

KRISTIAN STERVINO

## ECHOS BAGADOU LORIENT

La finale du Championnat 1984 des Bagadoù, dont on trouvera par ailleurs les résultats, s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Le Comité Directeur de B.A.S., sous la conduite du Président PEZENNEC, avait tenu à régler dans le détail un certain nombre de problèmes. La formule 1984, visant à faire passer devant les jurys les groupes de 4<sup>e</sup> catégorie, le matin, et les autres groupes l'après-midi, paraît devoir être retenue à condition que le passage des groupes soit bien minuté et qu'aucun retard ne soit enregistré pour les repas de midi, ce qui d'ailleurs ne posa pas de problèmes. Le déroulement des concours 1984 a, à bien des égards, été satisfaisant. L'efficacité apparaît au travers de plusieurs initiatives du Comité Directeur :

1 - Désignation de deux responsables du CD par catégorie. Ces personnes sont chargées de délivrer les tickets de repas et de boisson, de comptabiliser le nombre des participants.

2 - Ces responsables s'assurent, au moment du concours de la préparation de chaque bagad et lui indiquent le moment de passage devant le jury. Le pen-soner est alors délivré du souci de s'inquiéter si son tour est arrivé et peut se consacrer à la préparation de son groupe.

Il serait souhaitable, auparavant, que le pen-soner indique aux représentants du CD désignés, l'endroit où il va mettre la dernière main à sa préparation, afin de faciliter, le moment venu, la recherche du groupe et les contacts nécessaires.

3 - Les notes du jury sont relevées immédiatement après le passage du dernier groupe de la catégorie, et les moyennes sont faites en toute quiétude, sans précipitation bien que très rapidement dans un local mis à la disposition des responsables. Les calculatrices de poche ont fait des merveilles !

Ces mesures se sont révélées particulièrement efficaces et les concours ont eu lieu sans à-coup, à la satisfaction des uns et des autres mais aussi du public venu nombreux assister à la finale de Lorient. La proclamation des résultats a pu être faite à l'issue du concours.

L'appel du Président de B.A.S. a certainement été entendu par les membres des bagadoù, qui ont montré qu'ils pouvaient être disciplinés et nous n'avons pas eu à déplorer de décalage dans l'ordre de passage, ni de retard important.

L'intérêt du concours 1984 avait été de surcroît complété par la distribution d'une feuille imprimée indiquant au public les classements à l'issue du concours de Vannes. Cette initiative est à retenir.

Sur le niveau des formations en présence, on ne peut que se féliciter des résultats puisque 5 bagad de 4<sup>e</sup> catégorie passent en 3<sup>e</sup> catégorie, 2 bagad de 3<sup>e</sup> catégorie passent en 2<sup>e</sup> catégorie et 1 bagad de 2<sup>e</sup> catégorie passe en 1<sup>re</sup> catégorie. — Bravo à tous ! —

André RENARD

## Prix - Coupes - Médailles - Monnaie

Lors de la lecture du palmarès, le samedi en fin d'après-midi, de nombreuses récompenses furent remises aux différents lauréats du Championnat de Bretagne des Bagadoù.

Pour Lorient 84 nous relevons :

### SMITHWICK'S

1 coupe au 1<sup>er</sup> de la 1<sup>re</sup> catégorie plus une enveloppe de 3.500,00 F.  
1 chope et une enveloppe de 500,00 F au 1<sup>er</sup> de la 2<sup>e</sup> catégorie.  
1 chope et une enveloppe de 500,00 F au 1<sup>er</sup> de la 3<sup>e</sup> catégorie.  
1 coupe et une enveloppe de 500,00 F au 1<sup>er</sup> de la 4<sup>e</sup> catégorie.

### BRITTANY FERRIES

un chèque de 3.000,00 Francs partagé au meilleur ensemble des 4 catégories

### R.B.O.

1 coupe aux 3<sup>e</sup> de chaque catégorie

### CREDIT AGRICOLE

1 coupe au 1<sup>er</sup> de la 2<sup>e</sup> catégorie.

### B.A.S.

1 coupe au 2<sup>e</sup> de chaque catégorie  
1 médaille au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie  
1 diplôme au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie

### VILLE DE LORIENT

1 coupe au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie

### WAR'LEUR

1 coupe pour le groupe de 4<sup>e</sup> catégorie interprétant la plus belle danse

### D'AGON de la CONTRIE

(ancien délégué de la Musique Région Bretagne)  
1 chèque de 300 F.

### FESTIVAL DE LORIENT

1 fanion au Champion de Bretagne réalisé par Viviane Hélias

## DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 1984 CONCOURS DE SONNEURS A GOURIN

**PLOEMEUR (56)**  
**VENDREDI 28 SEPTEMBRE à 21 H.**  
**FEST-NOZ DE SOUTIEN**  
**AU CONSERVATOIRE REGIONAL**

avec Jean BARON, Youen LE BIHAN, Bruno LE ROUZIC,  
 Josick ALLOT, Yann-Fanch PERROCHE, Patrice QUERE,  
 Christian FAUCHEUR, Mariannig LARCH'ANTEG,  
 Jean-LUC LE MOIGN, Dominique ALLIN, Jean-Pierre MENEGHIN

**CONCOURS DE GOURIN**

C'est donc le dimanche 30 septembre qu'aura lieu le concours de Gourin. Après quelques années de «sommeil» les concours Koz et Braz en couple vont donc revoir le jour et ce, à la satisfaction de tous.

Ces concours sont organisés par la Commission Technique de B.A.S.

Les concurrents devront sonner une marche, une mélodie et une danse (terroirs au libre choix).

Les inscriptions sont prises au Secrétariat de la B.A.S.

Tél. 95.76.13.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

• en Braz : Erwan Ropars - tél. (98) 53.10.11

• EN Koz : Alain Le Buhe - tél. (97) 24.56.28



NONO



**BRAZ  
HA BUHE**

**CERCLE BRETON  
NANTES**

Après le recueil «Chants du Pays Nantais» édité en 1982, la cassette «Chantous et Sonnons du Pays Nantais» éditée en 1983, le Cercle Breton de Nantes poursuit la diffusion du collectage effectué par ses ateliers en proposant cette année une brochure consacrée à la danse.

Celle-ci, intitulée «Quadrilles et autres danses en Pays Nantais», comporte quinze fiches techniques de ces danses. Pour faciliter l'étude de ces danses collectées, le Cercle Breton y a adjoint les partitions musicales ainsi que les textes pour les danses comportant un accompagnement chanté.

Ce travail et l'édition de ce recueil se situe dans la suite de la sortie de la cassette «Chantous et Sonnons du Pays Nantais», puisque dans celle-ci, après y avoir fait figurer certains airs de danses que nous avions collectés, il nous paraissait important de faire paraître rapidement les fiches techniques correspondantes, entre autres, le quadrille de Saint-Joachim et l'en-avant quatre de Blain. La parution de «Quadrilles et autres danses» permettra donc l'apprentissage complet de ces danses.

Comme tous nos précédents travaux de collectage et de diffusion, «Quadrilles et autres danses en Pays Nantais» est un ouvrage exclusivement consacré au Pays Nantais.

Nous espérons donc que tous les amateurs de danses traditionnelles, et les autres, pourront y trouver les éléments nécessaires pour faire renaitre et découvrir les danses populaires de notre Pays Nantais, quasiment disparues ou tombées dans l'oubli.

Cette plaquette «Quadrilles et autres danses en Pays Nantais» est d'ores et déjà parue ; il suffit d'adresser au Cercle Breton de Nantes, 3 rue Harouys ou BP 612, 44000 Nantes, un chèque d'un montant de 50 francs plus 8 francs de port.

Pour mémoire, le Cercle Breton de Nantes vous rappelle qu'il lui reste quelques cassettes «Chantous et Sonnons du Pays Nantais», pour le prix de 50 francs plus 8 francs de port.

L'association SKOL OBER rappelle qu'elle assure des cours de gallois, d'irlandais, d'espéranto et d'histoire de Bretagne outre les cours de breton par correspondance.

Il y a quatre niveaux d'étude pour apprendre le breton, et trois méthodes proposées pour l'année d'initiation. Ces méthodes sont les suivantes : le cours élémentaire de Roparz Hemon, édité chez Al Liam, le plus ancien des trois méthodes mais non la moins efficace ; Hervé ha Nora d'Armañs ar Chalvez, édité chez Skol, la plus attrayante pour les enfants simple et progressive ; Brezhoneg buan hag aez de Per Denez, édité chez Omnivox, une méthode moderne illustrée avec humour.

**LE CONSERVATOIRE  
DOIT-IL MOURIR ?**

Le conservatoire Régional de Bretagne à Ploëmeur se trouve aujourd'hui confronté à de très graves problèmes financiers, entraînant la bonne marche et risquant même d'imposer sa fermeture ; et ceci au moment même où le Conservatoire a trouvé sa vitesse de croisière et que les jeunes musiciens bretons y sont de plus en plus nombreux (500 élèves pour 83 - 84 et plus de 500 autres demandes pour celle qui devrait s'ouvrir dans quelques jours).

Comment en a-t-on pu arriver à cette situation financière ? Il faut d'abord savoir que le Conservatoire a été créé dans le cadre de la Charte Culturelle, qui en a financé la construction et l'équipement. Les bâtiments furent ensuite remis à la ville de Lorient qui doit donc en assurer l'entretien. Mais pour fonctionner, une école a besoin d'un budget de fonctionnement pour payer les professeurs, le personnel administratif, acheter le matériel technique nécessaire, etc...

Et c'est à ce niveau que les problèmes du Conservatoire se sont posés. Pourquoi ? Tout simplement parce que les pouvoirs publics ne respectent pas la parole donnée, ce qui se traduit par une diminution constante (et très importante) de la subvention de fonctionnement accordée au Conservatoire.

Résultat : à cause de l'augmentation du nombre d'élèves, le Conservatoire a dû faire appel à de nouveaux professeurs (les disciplines y sont nombreuses : binou, bombardes, batterie, harpe celtique, accordéon diatonique, vielle, etc...). Les frais de toutes natures augmentent naturellement, et l'aide de l'Etat diminue.

Alors que faire ? Ce serait risible si ça n'était pas si triste. Pour assurer le bon fonctionnement du Conservatoire Régional de Musique, Chant et Danse et Sports Traditionnels de Bretagne, il faudrait transformer l'établissement en «boîte à bouffe» et autres divertissements.

Il faut d'ailleurs savoir que le conservatoire, conscient de la nécessité d'assurer la meilleure gestion possible, assure 45% de son budget de fonctionnement en organisant de très nombreuses manifestations de toutes sortes durant l'année.

Constat : les Pouvoirs Publics ont-ils vraiment conscience de l'importance que représente cet établissement pour tout le mouvement culturel breton ? Le Ministère de la Culture sait-il que depuis plus de 40 ans des milliers de militants culturels bretons se sont employés à sauver et à développer la Culture spécifique de leur pays ? Le Ministère de la CULTURE est-il décidé à mettre en œuvre une véritable politique des CULTURES REGIONALES ? Ou bien considère-t-il ces CULTURES TRADITIONNELLES comme quantités négligeables ?

Car, en fait, les problèmes actuels du Conservatoire se trouvent bien placés dans ce contexte.

Alors ! Je sais qu'à l'heure actuelle, Polig Monjarret, Président d'Amzer Nevez (Association gérant le Conservatoire) et Jean-Pierre Pichard, Directeur de l'Etablissement, multiplient les démarches auprès des élus, et de toutes les personnes susceptibles de les aider. Espérons que les résultats soient à la hauteur de leur dévouement.

Mais, en attendant, la situation est bloquée. Il n'y a même pas assez d'argent pour solder l'année scolaire 83-84. Aussi les plus grandes menaces pèsent sur la prochaine rentrée. Aura-t-elle lieu ? Rien n'est moins sûr.

Que pouvons-nous faire ? D'abord les sonneurs de la B.A.S. doivent savoir que le Conservatoire a pu voir le jour grâce à notre Association. Grâce à la ténacité sans limite de Polig Monjarret qui présida aux destinées de la B.A.S. pendant 40 ans.

Il faut savoir aussi qu'il est aujourd'hui le Président du Comité de Gestion du Conservatoire dans le cadre de la confédération Amzer Nevez, à laquelle la B.A.S. est affiliée avec d'autres fédérations comme War'Leur par exemple.

Mais beaucoup d'autres liens nous unissent encore à cet établissement qui apporte beaucoup à l'enseignement de la musique bretonne (de nombreux sonneurs de bagadous y suivent régulièrement des cours). Et puis, le Directeur, Jean-Pierre Pichard, et les moniteurs sont tous des sonneurs militants dans notre Association.

Nous devons donc rester vigilants et être prêts, le cas échéant, à apporter l'appui nécessaire pour que cet instrument créé pour la promotion de la Culture Bretonne ne soit pas détourné de sa mission initiale.

En mon nom, et celui de tous les sonneurs de la B.A.S., je témoigne aux responsables, au personnel enseignant et administratif, à tous les élèves du Conservatoire, de notre soutien dans la lutte menée pour faire reconnaître le droit à l'enseignement des cultures traditionnelles de notre pays.

Le Président de la B.A.S.  
 Martial PEZENNEC

Afin de pouvoir s'assurer quelques ressources, le Conservatoire met en vente actuellement des tickets de soutien, au prix de 10 Francs (le carnet de 10 : 100 Francs). J'invite tous les bagadous et les sonneurs isolés à s'en procurer en écrivant au Conservatoire, Soye, 56270 Ploëmeur, joindre le chèque et une enveloppe pour le retour.

## EN BREF...

### UNE CROIX CELTIQUE POUR PIERRE ROY

La Bretagne a perdu récemment un homme qui, toute sa vie durant, lui a beaucoup apporté : Pierre Roy. Son action a été déterminante au plan culturel (Ti-Kendalc'h, Breiz, etc...) comme au plan humanitaire : en fondant Skoazell Vreizh, il a permis à des dizaines de prisonniers politiques et à leurs familles d'être soutenus moralement, aidés matériellement.

Pour marquer la reconnaissance des Bretons, ses amis lancent une souscription dont le montant permettra de faire ériger une croix celtique sur la modeste tombe qui abrite sa dépouille dans le petit cimetière de Saint-Léger des Prés.

Nous vous remercions à l'avance de participer à cet hommage qui est bien dû à Per Roy.

Envoyer les dons à :  
Per LOQUET  
Poull ar Feunteun  
29219 LE RELECQ-KERHUON  
Libeller votre chèque au nom de : Souscription Per Roy.

### DISCOGRAPHIE DU BAGAD KEMPER DE LA KEVRENN C'HLAZIK : 53-84

- Mouéz Breiz :
- 78 tours :
- N° 5 : Kevrenn C'hlaizig (1953)
- N° 16 : Kevrenn C'hlaizig (1953)
- 45 tours :
- N° 4516 : Kevrenn C'hlaizig (1954 ?)
- N° 502 : Bobby Mac Gregor et la Kevrenn C'hlaizig (1954)
- N° 4582 : Bagad Kemper (1960)
- 33 tours :
- N° 3306 : Fêtes de Cornouaille (1957)
- N° 3321 : Défilé et Triomphe des Sonneurs aux Fêtes de Cornouaille (1961)
- N° 3331 : X<sup>e</sup> Festival International des Cornemuses (Brest) (1962)
- N° 3357 : Chants, Marches et Danses de Bretagne, d'Ecosse et du Pays de Galles (1970)
- Héal - Ar Folk
- SB 312 Trentième anniversaire de BAS (Kevrenn C'hlaizig) (1973)
- Bagad Kemper - Rikou Soner
- Toniou War an Dachenn I (1976)
- KE 3.676 Toniou war an Dachenn II (1979)
- KE 3.877 Toniou war an Dachenn III (1984)

Les diverses contributions du Bagad Kemper aux disques suivants sont en fait des emprunts à la discographie ci-dessus : Quarantième anniversaire de BAS (1983), Musiques Bretonnes, Festival des Cornemuses de Lorient (Ar Folk, 1977). Ils se meurent nos oiseaux. Signalons enfin la participation du bagad au disque du groupe Kyalidan, paru chez Ar Folk.

• LA VIGILANCE DU COMITÉ INTERNATIONAL pour la sauvegarde de la langue bretonne (Bruxelles) est admirable. L'ambassadeur de France en Allemagne fédérale a eu le malheur de traiter le breton comme rouspé de sansonnet, devant l'un de ses membres. Le secrétaire général Gerke Somer (N.L.) rappelle à l'ordre le diplomate en ces termes : « Vous représentez une France diverse, faite d'un ensemble de peuples ayant vécu leur histoire propre et conservé des traditions et des particularismes qu'il serait stérilisant de vouloir tuer ». G. Somer rappelle qu'après 1945 c'est la France qui a permis la sauvegarde des droits des Croates et des Slovènes d'Autriche. Vaut-il donc mieux être Slovène que Breton ?

• A QUOI SERT LA CULTURE BRETONNE ? Question à 1.000 F posée par Jacques Praud (Ambron) après le séjour de collégiens catalans de Barcelone dans la région de Muzillac. Leurs professeurs leur avaient demandé de recueillir dix mots ou expressions en breton, une explication du drapeau Gwenn ha Du, les principaux faits d'histoire de Bretagne ! Question subsidiaire : mais où cela est-il enseigné aux Bretons ? Exclamation de notre correspondant : « Comme les professeurs de français sont curieux en Catalogne ! Et comme nous devons envier leurs élèves ».

### DIVERS

Il nous est agréable de porter à la connaissance des lecteurs d'AR SONER, que le Conseil Général du Finistère, lors de sa séance du 3 juillet dernier, a décidé d'accorder à la B.A.S. une subvention de 60.000 francs à titre de participation à l'Édition de « TONIOU BREIZ IZEL », recueil de musique populaire de Basse Bretagne dont l'auteur est Polig MONJARRÉ.

Le Président et le Comité Directeur de B.A.S. remercient l'Assemblée Départementale du Finistère pour cette contribution.

Dans le cadre de la nouvelle grille des émissions en langue bretonne (13 h. - 14 h.20) tous les dimanches à partir du 16 septembre 84, sera proposé un concours doté de billets Transmanches offerts par la BRITANY FERRIES.

Ce concours consistera à identifier le « bro » d'origine de la mélodie et de la danse présentées au cours de l'émission sous la rubrique : « KAVIT AR GANAOUENN ».

LORIENT — Après les trois années du règne du Breton Patrig Molard, l'an dernier l'Ecossois Alan Mac Donald emportait le quatrième trophée Macallan, une superbe sculpture du Spézetois Igor. Dimanche, pour ce cinquième concours mettant aux prises les meilleurs solistes de cornemuse d'Irlande, d'Ecosse et de Bretagne sur pré-sélection et à raison de quatre concurrents par nation (Patrig Molard, retenu par le groupe Gwerz ne concourait pas cette année), le trophée remis par le p.d.g. de la distillerie Macallan a pris la même destination.

Classé 1<sup>er</sup> dans les trois suites d'airs au programme (une suite bretonne, des airs écossais et des airs irlandais, avec répertoire libre). L'Ecossois Robert Mathieson, par ailleurs membre du Polkemmet Pipe Band, a évidemment remporté le « classement général » et le titre. Ceci devant ses compatriotes Alan Mac Donald, champion sortant et Fred Morrison. Le Lorientais Bruno Le Rouzic s'est classé second en musique bretonne et Pascal Guingo, troisième.

BATTERIE :  
ECOSSE, ENCORE ...

Pour sa quatrième édition, la compétition de batterie a rassemblé de son côté onze concurrents ... dont un seul Breton, un audacieux batteur quimpérois. Les Ecossois ont rafilé les trois premières places en concours de solistes (1<sup>er</sup> Gordon Kilgour, 2<sup>e</sup> William Kerr, 3<sup>e</sup> Allan Ramsay ; tous trois de Pulkemmet Polkemmet Pipe Band) tandis que les Irlandais se vengeaient dans le concours des ensembles : le Field Marshall Montgomery Pipe Band y collait sur le fil le Polkemmet Pipe Band écossais.

En concours des juniors, l'Irlandais Alan Neill s'imposait en « solistes ».



Le bagad de Saint-Pol-de-Léon va fêter sa 30<sup>e</sup> année d'existence. Pour marquer cet anniversaire, il sera organisé les 26, 27 et 28 octobre un week-end de festivités.

Au programme :  
Vendredi : Bagad Kastell Pol  
Cercle Bleunadur de Roscoff à 21 h. à l'école Ste-Thérèse  
Samedi : à 21 h. Bagad Brest St-Marc avec le groupe Desbordes-Guénégan - suivi d'un fest-noz  
Dimanche : vin d'honneur à 11 h. suivi d'un buffet.

## DISCOGRAPHIE CELTIQUE

par  
Armel MORGANT

### MARI HARNAY

Ocora - Dastum 558 603

Ocora, firme discographique qui dépend directement de Radio-France, avait eu très longtemps pour politique de ne produire que des disques de musique extra-européenne. Le très bon disque *Musique Celtique des Iles Hébrides*, réalisé à la fin des années soixante par des collaborateurs de la *School of Scottish Studies*, l'Université d'Edimbourg fit très longtemps exception à la règle et fut en son temps l'occasion de découvrir, sous sa forme originelle, une musique jusqu'alors méconnue chez nous.

Le catalogue Ocora s'est par la suite enrichi de plusieurs disques de musiques européennes, mais il n'y a guère que deux ou trois ans que s'est créée la collection « Les Traditions Populaires en France », qui a pour principe de présenter la musique traditionnelle d'une région de France en prenant pour référence les enregistrements d'un unique chanteur. Le disque inaugural de la collection avait été celui de Louise Reichert, chanteuse du Rouergue qui devait sa notoriété au mouvement folk des années soixante-dix, et notamment aux membres du folk-club « Le Bourdon ».

Fruit de la collaboration d'Ocora et de Dastum, le second disque de la collection, consacré à Mari Harnay, du pays Pourlet, est paru fin 82.

Ce n'est qu'assez récemment que certaines firmes de disques se sont intéressées à cette catégorie d'interprètes. Le premier disque entièrement consacré à des *gwerziou*, celui de Jean-François Quémeur, est paru seulement en 1977.

On pouvait donc s'attendre à ce que le premier disque consacré dans sa totalité à une chanteuse de *gwerziou* de l'ancienne génération soit bon. Ce n'est pas le cas. Mari Harnay n'est — ou n'est plus — ni une grande, ni même une bonne chanteuse.

Tout laisse penser que Dastum a voulu présenter ici, plutôt qu'un interprète de qualité, un phénomène, le Marchant Fulup du XX<sup>e</sup> siècle, en quelque sorte. Le texte de présentation, signé conjointement de Patrick Malrieu et de Serge Moëlo, insiste sur cet aspect de la personnalité de Mari Harnay. Il y est mis l'accent, par exemple, sur ces « remarquables chanteuses, tels que Mari Harnay, au répertoire que l'on serait tenté de qualifier d'illimité ».

Plus loin « à ce jour, elle nous a interprété plus de cent chants traditionnels relativement complets — certains d'entre eux durent près de quarante minutes ». Ou encore : « ce répertoire important et original, l'importance quantitative l'emportant ici sur l'originalité ».

Nous sommes donc en présence d'un disque conçu à partir d'une mémoire, et d'elle seule, à défaut de voix, ce qui est tout de même bien insuffisant pour faire un bon disque.

Quelques réserves s'imposent donc. Si les raisons du choix de Mari Harnay reposent plus sur un répertoire considéré comme exceptionnel que sur des qualités véritables d'interprète, il faut prendre en considération que rien d'authentiquement traditionnel n'avait jamais été publié à propos du pays Pourlet, et avoir voulu combler un tel vide est bien sûr louable. Mais c'est pour donner un disque totalement insatisfaisant, d'autant plus que Dastum avait déjà fait bien mieux (et Ocora, donc) il suffit de se rappeler son excellent cinquième cahier consacré au pays Fanch, où figuraient quelques chants interprétés par cette grande chanteuse qu'était Madame Bretrand, dont la sensibilité artistique était bien supérieure à celle de Mari Harnay !

Quelques partis pris de présentation laissent par ailleurs songeur. Les pochettes Ocora sont habituellement bilingues (français/anglais). Le breton vient ici précéder tout naturellement des deux autres langues. Mais comment justifier que le livret d'accompagnement présente de façon juxtalinéaire le texte breton et sa traduction anglaise, la traduction française se trouvant alors reléguée à la dernière place ? Faut-il comprendre qu'un tel disque a été avant tout conçu pour une clientèle anglo-saxonne ?

Une autre bizarrerie du disque est l'extrême discrétion qu'il observe sur l'origine précise de Mari Harnay. Si le pays Pourlet est présenté, aussi complètement que possible dans un tel contexte, tel n'est pas le cas pour la localité où habite Mari Harnay. Pour ses publications précédentes, Dastum nous avait habitués à davantage de précision.

Cette mise sur piédestal d'une telle chanteuse est somme toute comparable, toutes proportions gardées, à ce qui était advenu il y a une dizaine d'années aux sœurs Godec, dont le succès s'était fondé soudainement sur les aspects les plus spectaculaires de leur personnalité (trépolaise, toute considération véritablement artistique ayant été mise de côté).

L'intérêt d'un tel disque demeure néanmoins le répertoire choisi, qui fait se côtoyer une version vannetaise de *gwerziou* connues dans toute la Basse Bretagne, quand ce n'est pas au-delà de ses limites, comme le présentent les éditeurs, et des textes satiriques tels *Ar begourion dimezoù* et *Ar c'hoareion kartou*. Le chant *Mariann ar C'hlanvez* se situe, de par son caractère bien fragmentaire, légèrement à part.

Il est donc bien regrettable qu'Ocora se soit ainsi laissé fourvoyer pour son premier disque breton. Grâce à cette firme, c'est un disque qui connaît une diffusion nationale; est-il vraiment un représentant acceptable de la musique bretonne ? Quel plaisir esthétique pourra ressentir un auditeur non breton à l'audition d'une chanteuse qui présente si peu de qualités vocales ? « Mari Harnay ne chante pas, elle récite », résumait une habitante du pays Pourlet à qui on avait fait entendre le disque.

Ou bien faut-il penser que ce disque a été corqué essentiellement comme une très belle carte de visite de Dastum ?

Armel MORGANT

|                                                                                                   |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| BODADeg AR SONERION                                                                               |  |
| <b>Abonnements "AR SONER"</b>                                                                     |  |
| Administration : YVON GOARANT                                                                     |  |
| 62, rue E-Zola - 56100 LORIENT                                                                    |  |
| NOM _____<br>Prénom _____<br>Adresse _____                                                        |  |
| ABONNEMENT (1) pour 1 an à partir du n° _____<br>ABONNEMENT ORDINAIRE, 60 F. - DE SOUTIEN, 100 F. |  |
| CO-JOINT LE RÈGLEMENT PAR<br>CHÈQUE POSTAL 10 F.<br>CHÈQUE BANCAIRE (1)<br>MANDAT (1)             |  |
| C.C.P. : B.A.S. "MUSIQUE POPULAIRE"<br>RENNES, n° 331 A                                           |  |
| B. C.C.M. boulevard Broch, Lorient, n° 0823 006 031                                               |  |
| En cas de changement d'adresse, prière de nous retourner l'ancienne bande                         |  |
| (1) Rayer les mentions inutiles                                                                   |  |

|                                                                                                                            |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>"AR SONER"</b>                                                                                                          |  |
| Directeur de la publication :                                                                                              |  |
| Maurice PEZANNIC, Président de B.A.S.                                                                                      |  |
| 25, rue de la Marine, 56100 LORIENT                                                                                        |  |
| Directeur de Rédaction :<br>Emile ALLAN, Vice-Président de B.A.S.<br>1, rue Bourcier, La Mouteille, 56400 REZE             |  |
| Administration et Abonnements :<br>Yvon GOARANT, Secrétaire général adjoint de B.A.S.<br>62, rue Emile-Zola, 56100 LORIENT |  |

# Discographie Celtique

## LE CHANT GAELIQUE

★ ★ ★

Traditionnellement, le chanteur de **sean-nos** doit suivre un cérémonial qui se déroule «en présence d'un auditoire plutôt restreint, réuni seulement en certaines occasions», précise Seoirse Bodley.

La première phase de ce cérémonial, tout aussi important que l'interprétation du chant, est le prélude que le chanteur se doit de donner, où doivent se manifester ses dons de conteur. Sean O Boyle rapporte, à propos d'une chanteuse de Ranafast (Donegal) auprès de qui il recueillait un chant : «Comme tout bon chanteur traditionnel, elle me raconta l'histoire avant de la chanter. C'est-à-dire qu'elle me donna **udar an amhrain**, la raison de la chanson. Ce prélude au chant est tenu pour absolument nécessaire par un chanteur qui réalise que le contenu émotionnel de son chant est plus important que toute information donnée par celui-ci». Opinion que corrobore le conseil prodigué à Joe Heaney — nous reviendrons plus loin sur ce nom — par son père : «Ne chante pas une chanson tant que tu ne connais pas son histoire. Sinon tu serais incapable de la ressentir. Si tu ne peux la ressentir, personne d'autre ne le pourra».

Maire John McGarvey, la chanteuse qui livrait un chant à Sean O Boyle et le père de Joe Heaney envisageaient-ils de façon strictement identique le contenu du prélude du **sean-nos** ? Il n'est bien sûr pas possible de répondre de façon précise. Notons simplement l'extrême importance qu'attachent au caractère didactique du prélude deux chanteurs originaires de **gaeltacht** bien distincts : le Donegal et le Connemara.

Par la suite, l'auditoire, très attentif, peut interrompre l'exécutant par des paroles d'encouragement telles que : «**Dia leat**» (Que Dieu soit avec vous) ou «**Dia go do leat**» (Que Dieu soit à jamais avec vous).

Ce sont bien évidemment les divers **gaeltacht** qui ont donné naissance aux grands chanteurs de **sean-nos**, ce que reflète bien l'ensemble des enregistrements sur disques à notre disposition : Connemara, Waterford, West et Donegal. C'est toutefois le Connemara qui semble avoir été le meilleur «conservatoire du **sean-nos**», à en croire Sean O Riada : «C'est dans le Connemara que le **sean-nos** a survécu de la façon la plus forte, et bien des chanteurs de **sean-nos** d'aujourd'hui en sont originaires : Seosamh O hEanai, Sean 'ac Dhonncha, Sorcha Ní Ghuairim, pour n'en nommer que quelques-uns».

Ce n'est assurément pas un hasard si Sean O Riada a placé Seosamh O hEanai en premier sur cette courte liste. De tous les chanteurs de **sean-nos** contemporains, il fut le plus réputé, peut-être même le seul à accomplir une véritable carrière internationale.

Seosamh O hEanai — Joe Heaney, de son nom anglais — était né en 1920 à Carna, un village de pêcheurs du Comté de Galway. Après y avoir passé son enfance et son adolescence, il partit vivre à Dublin en 1940. Il devait par la suite s'installer pour quelques années — de 1949 à 1957 — en Grande-Bretagne après quoi il partit vivre aux Etats-Unis, dans les environs de New-York, où il mourut, début 1984.

Il est bien évident que la raison principale de sa renommée internationale était due à ce périple.

Sa grande chance, racontait-il, avait été de naître dans le district de Carna, qu'il tenait pour une région exceptionnelle dans le domaine du chant gaélique. Il expliquait à ce sujet que c'est à la grande famine que son terroir d'origine devait sa grande richesse musicale. En effet, nombre d'habitants des régions intérieures de l'Irlande, souffrant de la famine, se virent contraints d'émigrer vers les régions côtières, où ils étaient à peu près assurés de pouvoir se nourrir du produit de la pêche. Ce faisant, ils apportaient avec eux tous ces chants traditionnels à partir desquels Joe Heaney commença, dès l'enfance, de forger son répertoire, ce qu'il fut en premier lieu une affaire de famille : «J'ai appris nombre de mes chants en anglais de mon père, mais il est mort en 1937, en emportant dans la tombe quantité de chants que j'aurais aimé connaître. C'est à mon cousin Colm Keane, qui a communiqué à Seamus Ennis deux cent quatre-vingt chansons, que je dois la plupart de mes chants gaéliques».

Si son répertoire s'était bien enrichi de nombreux chants depuis le départ de Carna, Joe Heaney précisait bien, cependant, que leur apprentissage avait été toujours fait de façon strictement traditionnelle : «Pour vous dire la vérité, je n'ai jamais tiré une chanson d'un livre. Je les ai toutes recueillies sur mon chemin».

Armél MORGANT - sept. 84

## PRINCIPAUX EVENEMENTS CULTURELS

- 15 - 19 octobre - **RENNES** : 10<sup>e</sup> Festival International du Film Sportif (Ministère du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports, 78 rue Olivier de Serres, 75739 Paris Cédex 15)
  - 24 - 26 octobre - **NANTES** : Colloque National du Patrimoine Industriel (C.I.L.A.C. et Inventaire Régional, 2 allée du Commandant Charcot, 44035 Nantes Cédex).
  - 27 - 28 octobre - **BREST** : Rencontres Poétiques de Bretagne (Secrétariat : Mme Nicole Laurent-Catrice, La Branche Rouge, 35760 Montgermont)
  - 2 - 30 novembre - **LORIENT** et **INZINZAC-LOCHRIST** : 3<sup>e</sup> Rencontres Photographiques en Bretagne (M. Guy Hersant, 4 rue Victor Massé, 56100 Lorient)
  - 9 - 18 novembre - **SAINT-BRIEUC** : Festival de la création théâtrale en Bretagne «Coup de théâtre en Bretagne» (Centre d'Action Culturelle, Place de la Résistance, 22000 Saint-Brieuc)
  - 9 décembre - **MORLAIX** : 3<sup>e</sup> Festival de Chant Choral «BREIZH A GAN» (La Bretagne Chante) (M. Jean Guého, Le Pradi, Trédion, 56250 Elven).
  - 6 - 8 avril 1985 - **LORIENT** : KAN AR BOBL
  - 8 - 13 avril 1985 - **DOUARNENEZ** : 6<sup>e</sup> Festival de Cinéma et de Télévision des Pays Celtiques.
  - 25 - 27 avril 1985 - **LANDEVEN-NEC** : 1500<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'abbaye, colloque sur le monachisme breton dans le Haut Moyen-Age
  - 26 - 28 avril 1985 - **SAINT-BRIEUC** : 5<sup>e</sup> Festival du Livre en Bretagne
  - 27 - 28 avril 1985 - **SAINT-BRIEUC** : Congrès annuel de l'Association des Ecrivains Bretons
  - 23 - 28 juillet 1985 - **QUIMPER** : Festival de Cornouaille
  - 2 - 11 août 1985 - **LORIENT** : Festival Interceltique.
- (Ce calendrier des événements culturels d'intérêt régional, national ou international des prochains mois ne prétend pas être exhaustif. L'Institut Culturel de Bretagne accueillera volontiers toutes les informations, critiques et suggestions permettant d'en améliorer le contenu dans le futur. Institut Culturel de Bretagne - Skol-Uhel ar Vro, BP 66A, 35031 Rennes Cédex).